

Bureau de la Présidence

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 10 juin 2019

CRB, PRES. 12 JUN 1914:25

RL

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1^{er} étage, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Désignation de Me Suzanne Arpin, vice-présidente responsable du mandat jeunesse

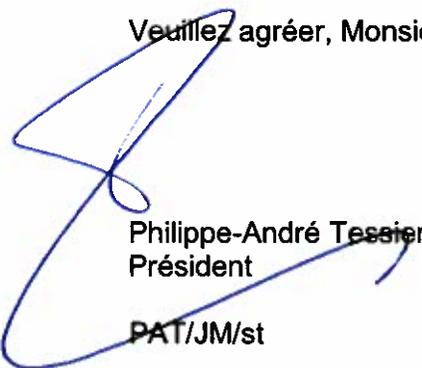
Monsieur le Président,

Conformément à l'article 65 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, et pour faire suite à la nomination de Me Suzanne Arpin à titre de membre et vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, nous vous informons que :

- M^e Suzanne Arpin sera plus particulièrement responsable du mandat confié à la Commission par la *Loi sur la protection de la jeunesse*.

Nous comprenons que vous informerez l'Assemblée nationale de cette désignation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.


Philippe-André Tessier
Président

PAT/JM/st

c.c : Me Suzanne Arpin, vice-présidente responsable du mandat jeunesse

N. Réf : ADM_1.2.6.4.5